



La saisie conservatoire d'une entreprise en liquidation amiable

Par **plebriquir**, le **05/09/2008** à **15:16**

Bonjour,
Je suis face à un problème de droit.
Une société de droit italien, en liquidation amiable, a fait l'objet d'une saisie conservatoire.
En tant que défendeur de la société de droit italien, que puis-je faire?

Par **superve**, le **05/09/2008** à **20:08**

bonjour
Je ne comprend pas cette phrase, merci de bien vouloir détailler :
[citation]En tant que défendeur de la société de droit italien, que puis-je faire?[/citation]
De plus, votre description est un peu trop succincte pour qu'une réponse précise y soit apportée, si vous pouviez donc la détailler.
Merci d'avance